LES LOGIQUES DE RÉFORME: SANTÉ, RETRAITES

Niveau d'étude
BAC +5

Composante
EDS - Institut d'administration économique et sociale (IAES)

Volume horaire
12h

Période de l'année
Automne

plugin.odf:CONTENT_PROGRAM_TAB01_TITLE

Description

- *le système de retraite*

Yves Guégano (secrétaire général du Conseil d'orientation des retraites)

Le cours vise à apporter aux étudiants une vision d'ensemble du système de retraite français, tant de ses principales caractéristiques que des enjeux pour l'avenir, avec le souci de coller à l'actualité et d'aller si nécessaire dans le détail (ex. les modalités de calcul de la retraite).

Il est structuré en quatre parties :

1) Le système de retraite français

Architecture du système de retraite

Modalités de calcul des retraites

Montant des retraites et niveau de vie des retraités

Les redistributions au sein du système de retraite (solidarité, etc.)

2) L’emploi des seniors

Les taux d’emploi

Les effets des réformes sur les âges de départ à la retraite

Les enjeux d’une hausse de l’emploi des seniors pour les retraites

Le soutien à l’emploi des seniors

3) La problématique financière

Le vieillissement de la population

Les perspectives démographiques et financières

Les conditions de l’équilibre financier

4) Les dernières réformes et après ?

Les dernières réformes

Les options relatives à un nouveau système (techniques, objectifs, architecture)

Les orientations actuelles

Les conséquences de l’épidémie de Covid-19

- *le système de santé*

Muriel Roger (économie)

Les systèmes de soins des pays occidentaux connaissent depuis une trentaine d'années de nombreuses réformes de leurs modalités de financement, que l'on peut répartir en trois grandes catégories : régulation de la demande, de l'offre et instauration de mécanismes quasi-concurrentiels. Après avoir présenté les enjeux assurantiels et redistributifs d'un système de financement

public des soins, nous dresserons un panorama des principales réformes du financement des soins en France et analyserons leurs logiques économiques.